



la lettre d'infos

n° 15 – mars 2016

édito

Chers habitants des Barils,

J'ai le plaisir de vous présenter le quinzième numéro de La lettre d'infos et j'espère que sa lecture vous satisfera. Même si notre nouveau site a pour vocation de vous informer le plus directement et rapidement possible, il ne remplace pas ce bulletin municipal qui paraît désormais tous les 9 mois. Je remercie Dominique Joubert pour ses photos et les articles qu'elle a écrits dans la rubrique « La vie aux Barils ». Ce numéro revient sur tout ce qui s'est passé dans notre village depuis le mois de juin 2015 et vous tient informés de notre travail.

Des projets nous en avons et nous continuons à en avoir, mais encore faut-il pouvoir les réaliser financièrement. C'est pourquoi une gestion plus rationnelle des dépenses a été mise en place. La situation des Barils, siège social de Center Parcs, nous permet pour le moment de conserver une relative indépendance financière et donc une liberté d'action pour exercer la mission que vous nous avez confiée il y a maintenant 2 ans. Notre commune compte désormais 259 habitants soit une augmentation de 28 % en 5 ans; c'est un signe de vitalité d'autant plus appréciable que la dotation de l'état en dépend. De nouvelles infrastructures, destinées aux plus jeunes, pourraient voir le jour d'ici la fin du mandat, en concertation avec leurs parents.

Quel que soit l'avenir et les nouvelles formes de gouvernance (fusion des communautés des communes, communes nouvelles), nous serons toujours attachés à tout ce qui peut contribuer à maintenir un lien social aux Barils tout en préservant notre qualité de vie et notre environnement.

Bien cordialement,

Philippe Obadia



Infos mairie

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Mardi de 16 h 00 à 18 h 30

Vendredi de 17 h 00 à 19 h 30

Le Maire est présent le vendredi toute la journée (sauf réunions à l'extérieur).

Au mois d'août, la mairie sera ouverte uniquement le vendredi de 17 heures à 19 h 30, la permanence sera assurée par le maire et des élus.

Madame Vallon, secrétaire de mairie

Tél. 02 32 60 21 90

Fax 02 32 31 67 71

E-mail : mairielesbarils@orange.fr

Site : www.lesbarils.fr

Maire : 06 43 50 47 54

E-mail : philippeobadia@outlook.fr



SALLE MAURICE DUREY NOUVELLES CONDITIONS DE LOCATIONS POUR 2016

WEEK-END

Du 1^{er} octobre au 15 mai : 195 euros

Du 16 mai au 30 septembre : 165 euros

JOURNÉE OU SOIRÉE EN SEMAINE

Du 1^{er} octobre au 15 mai : 90 euros

du 16 mai au 30 septembre : 85 euros

1/2 journée en semaine : 40 euros

Location de la vaisselle 30 euros, gratuité pour les habitants des Barils

Caution : 300 euros

Caution ménage : 50 euros

NOUVEAU SITE INTERNET

Comme vous avez pu le constater, notre commune s'est dotée d'un nouveau site plus lisible et plus convivial. Il sera également moins coûteux que par le passé car il n'y aura plus aucun prestataire extérieur pour diffuser les informations. Seuls le Maire et La secrétaire de mairie seront habilités à le mettre à jour en fonction des événements et des informations administratives. Un des objectifs de ce site est de limiter les supports papier tout en vous tenant le mieux possible informés. Pensez à le consulter régulièrement. Les habitants n'ayant pas internet continueront bien sûr à recevoir dans leur boîte à lettres les informations de la mairie.

www.lesbarils.fr

Brèves

SUBVENTIONS POUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La participation communale par enfant participant à une activité périscolaire est fixée à 50 euros si l'association garantit qu'elle sera déductible de la cotisation annuelle de la famille. Le montant de la participation communale est plafonné à 75 euros par enfant participant à un séjour organisé par les établissements scolaires.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE RESTAURATION POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES DE VERNEUIL-SUR-AVRE

La participation financière de la commune pour chaque repas a été fixée à 3 euros par enfant.

CHENIL

Une convention a été signée entre la mairie des Barils et le chenil de Rohaire « L'Arche du Mazurier » qui prend désormais en charge la capture et l'hébergement du chien trouvé sur le territoire communal pendant 8 jours comme l'autorise la loi. Il se charge également de retrouver le propriétaire de l'animal. En cas d'échec, le chenil s'occupera de toutes les démarches concernant l'adoption. Ce chenil est à la disposition de la commune 24 heures/24 et 7 jours/7. La cotisation annuelle s'élève à 239 euros TTC. Le chenil des Barils est uniquement réservé aux chiens retrouvés sur le territoire communal.

MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries des Barils est désormais ouvert à tous les habitants sans inscription.



Élections

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Résultats du 2^e tour
du 13 décembre 2015

Inscrits: 174
Votants: 119
Exprimés: 114
Blancs: 1
Nuls: 4

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL :
33 voix

Nicolas BAY :
33 voix

Hervé MORIN :
48 voix



Premier vote d'Adrien Privé,
le 6 décembre 2015



Cérémonie du 11 novembre



INAUGURATION DU VERGER DES BARILS

« Mesdames, Messieurs, chers enfants, chers amis,

Au nom du conseil municipal je suis heureux de vous accueillir pour l'inauguration de ce verger.

Année après année, des pommiers, des cerisiers, des pruniers ont été plantés dans cet endroit qui fut un terrain communal où se déroulaient les fêtes des Barils.

COMMENT L'IDÉE D'UN VERGER EST-ELLE NÉE ?

Mon prédécesseur, Hubert Privé, avait pensé offrir un arbre à chaque nouvel habitant à l'occasion d'une cérémonie républicaine. Cette belle intention s'est révélée difficilement réalisable... problème de place dans les jardins particuliers, d'une date à trouver avant le printemps, ou d'habitants n'aimant pas particulièrement les arbres.

C'est alors que me vint l'idée toute simple d'un verger...

POURQUOI UN VERGER ?

Parce qu'il n'y en a presque plus aux Barils... les céréales ayant remplacé les pommiers pourtant si caractéristiques du paysage normand.

Parce que ce Verger est public et par conséquent il profite à tout le monde.

Parce qu'un verger protège du vent... et cet endroit est particulièrement venteux. Nous souhaitons donc que ces arbres protègent La Prairie et ses habitants.

Parce qu'un verger est beau qu'il donne des fleurs et des fruits et ici nous pourrions récolter selon les mois des cerises, des prunes puis des pommes.

Parce qu'un verger est constitué d'arbres qui sont le symbole de la vie et de la longévité. C'est pourquoi j'ai voulu

associer chaque enfant des Barils, ils sont 80, avec un arbre. Aujourd'hui le verger compte 60 arbres, je demanderai donc aux enfants de la même famille de choisir un arbre.

Je remercie vivement Graciela Darraidou d'avoir spontanément et bénévolement peint des petits tableaux avec le prénom de chaque enfant. Nous sommes elle et moi, coutumiers de ce genre d'opération car depuis plus de 10 ans, avec nos élèves et en collaboration avec une ONG, nous plantons régulièrement des arbres, parfois par 45 degrés, dans les cours des écoles du nord de l'Argentine pour que de petits enfants indiens puissent tout simplement un jour avoir un peu d'ombre.

Nous terminerons cette inauguration par un lâcher de ballons et chaque enfant inscrira au préalable son prénom sur le ballon ainsi que la mention Verger des Barils. Je remercie Patrick Joubert, troisième adjoint et Président du Comité des fêtes pour son aide précieuse.

Je suis donc très heureux que ce verger soit enfin sorti de terre, il est le signe de notre attachement à votre bien-être, il est le symbole de notre propre enracinement dans ce village des Barils que nous aimons et que nous essayons de préserver pour nous et pour les générations à venir. »

Philippe Obadia



Brèves

ENTRÉES A CENTER PARCS

La direction a rappelé par écrit à la mairie que les cartes octroyées aux habitants et résidents des Barils n'étaient pas un droit mais un accord verbal entre les deux parties. Les cartes sont individuelles et nominatives et sont réservées exclusivement aux habitants d'une résidence principale ou secondaire. Par conséquent, le Maire a proposé à Center Parcs d'étudier des solutions qui permettraient aux résidents occasionnels de pouvoir entrer dans le parc avec un tarif préférentiel. Début 2016, le domaine des Bois-Francis proposera à tous les foyers des Barils des cartes de 10 entrées à prix réduit.

SÉCURITÉ

Conformément à une circulaire du Préfet, Philippe Obadia a demandé à la direction de Center Parcs quelles mesures exceptionnelles elle comptait mettre en place pour sécuriser au mieux l'accès au parc.

CCAS

Depuis le 1er janvier 2016, la loi NOTRe rend facultatif l'existence du CCAS dans les communes de moins de 1 500 habitants. Toutefois, le Maire a souhaité conserver une commission d'action sociale constituée des membres de l'ancien CCAS. Toute demande d'aide sera désormais examinée par le conseil municipal, avec si besoin, consultation de la commission d'action sociale.

La vie aux Barils



DÉCOUVERTE DES CHEMINS COMMUNAUX dimanche 14 juin 2015

Une vingtaine de Barilois ont suivi le parcours préparé et proposé par Philippe Obadia. Les promeneurs ont d'abord emprunté des chemins communaux, longeant puis traversant Center Parcs à travers de rafraîchissants sous-bois et de magnifiques champs de coquelicots. La balade s'est ensuite poursuivie par la découverte de la maison Brioult, et par la visite du hameau du Grand Buisson, avec

un poste de gardes datant de l'ancien régime transformé en belle demeure. M. Blondel (ancien jockey et propriétaire d'une des maisons du hameau) nous a accueillis chaleureusement pour nous faire partager son amour de la nature et des chevaux. Après un parcours d'environ 14 km, une collation particulièrement bienvenue fut servie à la Maison des Barils.



FÊTE DE LA SAINT JEAN samedi 20 juin

Ambiance festive sous le chapiteau de la Maison des Barils, quelques heures avant l'arrivée officielle de l'été : Environ 70 personnes sont venues déguster le cochon grillé, accompagné de ses légumes. Bravo à Patrick Pauchet pour sa dextérité en matière de découpage ! Cette soirée se termina par le traditionnel feu de la Saint Jean autour duquel se sont retrouvés les convives et de nombreux habitants.



14 JUILLET



Comme chaque année de nombreux habitants ont participé à la célébration de la Fête Nationale. Après la cérémonie au monument aux morts et celle de l'inauguration du verger, tous étaient conviés à un cocktail, offert par la municipalité, dans la cour de la salle Maurice Durey.



La vie aux Barils



FÊTE COMMUNALE

22 et 23 août 2015

Retour sur deux jours de festivités :

La fête communale a débuté le samedi dès 14 heures, par un concours de pétanque, et de nombreuses animations : séances de maquillage (merci à Madame Peixoto), chamboule tout... Dans la soirée, le traditionnel repas, a rassemblé 70 convives avec un dîner concocté par Christophe de l'Auberge des Barils, suivi par un inhabituel feu d'artifice !



Le dimanche dès 7 heures, foire à tout: de nombreux exposants se sont installés, malgré la pluie, dans les jardins de la Maison des Barils. Des structures gonflables (également appréciées des élus), manège, chamboule tout, promenade à dos d'âne, calèche, exposition de peinture, ont animé gratuitement cette journée pour la grande joie des petits et des grands. Une restauration sur place était également prévue. Un vrai succès dans une ambiance très familiale pour cette fête communale, pensée et organisée par Patrick Joubert et son équipe de bénévoles.

La vie aux Barils

EXPOSITION NOS HABITANTS ONT DU TALENT

Cette exposition organisée par la mairie avec l'aide précieuse de Madame Harmelle avait pour objectif de réunir en un seul lieu, la Maison des Barils, les œuvres des artistes amateurs de notre village et des environs la dernière semaine du mois d'août. Le vernissage de l'exposition a eu lieu le samedi 22 août en présence des artistes et avec la participation de Michel François, Conseiller Départemental et Alain Petitbon, Président de la CCPV ainsi que

d'autres maires de la communauté des communes. À cette occasion : une très belle plaque en céramique en forme de pomme avec comme inscription La Maison des Barils a été posée sur la façade, création et don de Florence Desbons. La mairie des Barils remercie chaleureusement tous les artistes qui ont participé à cette belle exposition en particulier Michèle Harmelle, Florence Desbons, Janine Podembski-Benayoun, Hubert Privé.



Tableaux de Janine Podembski-Benayoun



MARCHES NOCTURNES

Les marchés nocturnes du printemps et de l'été organisés par le comité des fêtes ont remporté un grand succès dont la presse locale s'est largement fait l'écho. Les exposants ne demandent qu'à revenir, ravis de l'accueil qui leur a été réservé. Une expérience qu'il conviendra de poursuivre en 2016.

Brèves

RAMPE DE L'ESCALIER EXTERIEUR DE LA MAIRIE

Elle a été fabriquée et posée par Fabrice Benoist, artisan forgeron des Barils.

PRÉSENCE VERTE

La participation de la commune est désormais de 8 euros TTC par mois et par personne.

ABRIS DE JARDIN

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'exonération en totalité de la taxe des abris de jardin soumis à déclaration préalable.

PROJET DE FUSION, DES COMMUNAUTÉS DES COMMUNES

Par souci de transparence, le Conseil municipal des Barils a reçu successivement Messieurs Petitbon et Rivemale afin qu'ils expriment leur position au sujet de la fusion des EPCI. Le vote du conseil municipal du 4 décembre, a émis un avis défavorable au projet de schéma départemental proposé par le Préfet. 8 voix contre, 3 voix pour.

PARTICIPATION CITOYENNE

Peu d'habitants se sont finalement sentis concernés par l'opération « Voisins vigilants » qui n'a donc pas été reconduite. Les Barils va donc adhérer gratuitement à participation citoyenne, convention signée entre la gendarmerie et les communes. Une réunion publique avec des gendarmes présentera ce dispositif.



FÊTE DE LA VOIE VERTE

dimanche 27 septembre 2015

Le dimanche 27 septembre, de nombreuses animations étaient organisées à l'occasion de la fête annuelle de la voie verte Verneuil-Pullay-Les Barils. De nombreuses associations étaient représentées. Les promeneurs à pied, à vélos ou rollers ont pu participer tout au long du parcours à des visites guidées, des expositions, des quiz, des ateliers, des initiations à la marche nordique, des balades à dos d'ânes, ou mycologiques, des courses de caisses à savon. Une journée ensoleillée, très animée grâce aux très nombreux visiteurs venus en famille découvrir notre patrimoine. Les Stands de vente de boissons, crêpes et collations étaient tenus par les Comités des Fêtes des Barils et de Pullay.



EXPOSITION LES BARILS AUTREFOIS

Cette exposition permanente de photos a été inaugurée le 11 novembre à la Maison des Barils en présence de nombreux participants. Une quarantaine de photos dont certaines remontent aux années 30 relatent l'histoire de notre village et permettent d'en voir les transformations au cours des dernières décennies. Un grand merci à Gérard Rébiard de nous avoir confié ces clichés.

La Maison des Barils est ouverte au public tous les mercredis après-midi.





INTERVILLAGES

samedi 12 septembre 2015

Pour la première fois, esplanade Michel Bigot, à Verneuil-sur-Avre, la CCPV a organisé un intervillages qui réunissait 17 communes. Grand moment de convivialité en dépit d'une météo très capricieuse qui a failli tous nous décourager. Heureusement les trombes d'eau se sont arrêtées juste après le lancement des jeux : au programme : joutes, course en sac, course en brouette, tir à la corde chamboule tout, quiz... il ne manquait plus que les vachettes !

L'équipe des Barils était constituée de Thierry Magon de Saint-Elier (capitaine), et sa fille Maeva, Christophe et Talya Peixoto, Thomas et Léo Fayette, Mickael et Kenzo Teixeira, Rebecca Gerbet. Quant au maire, il a joué les remplaçants ! Même si l'équipe des Barils n'est pas arrivée la première, la motivation est demeurée intacte et le capitaine a même proposé un entraînement intensif avant la deuxième édition qui se déroulera le samedi 17 septembre 2016 à Breux-sur-Avre.



La vie aux Barils

REPAS DES ANCIENS

dimanche 29 novembre 2015

C'est à l'Auberge des Barils que les anciens des Barils se sont retrouvés pour leur repas annuel offert par la municipalité. Une quarantaine de convives ont pris part à ce moment festif. Le plaisir était autant dans l'assiette que dans la salle car Maud et Alix ont fait le spectacle... mais pas qu'elles ! Les artistes ont entraîné leur public dans un tourbillon d'opérette, de variétés, et de guinguettes, dans des tenues très remarquées avec des airs de toutes époques et sur toutes les lèvres.



« Le CCAS, les élus et moi-même, sommes très heureux de votre présence pour cette nouvelle édition du repas des anciens.

Ce moment festif que nous allons vivre ensemble est la preuve que la vie continue et qu'elle doit continuer. J'ai été bouleversé comme vous tous par l'incroyable élan de compassion et de solidarité, toute génération confondue, que nous avons vécu ces derniers jours après les événements tragiques que la France a traversés. Chacun à notre place et à notre manière nous avons eu l'occasion de réaffirmer notre attachement aux valeurs de notre pays et montrer notre compassion à l'égard des victimes et de leurs familles.

Ces valeurs, vous les avez transmises depuis longtemps à vos enfants, vos petits-enfants. Certains d'entre vous ont vécu les atrocités de la guerre, des épreuves personnelles, mais vous êtes toujours là et c'est ce dont il faut se réjouir chaque jour.

J'ai toujours refusé que l'on rebaptise le Repas des Anciens en repas des Aînés ou des Séniors car pour moi le mot ancien n'est pas péjoratif, il n'est pas synonyme de vieux mais correspond à la sagesse et à l'expérience. Certes, il y a des vieux fous mais il y a aussi des jeunes fous. Et puis jeunesse et vieillesse sont des valeurs relatives, la preuve, c'est qu'aujourd'hui, en votre

compagnie, je suis encore le plus jeune ! Le repas des Anciens est l'occasion de se retrouver, c'est une tradition dans tous les villages de France et puis il n'y a pas de civilisation digne de ce nom qui n'honore et ne respecte ses anciens. Aux Barils nous pouvons encore vous proposer ce déjeuner même si nous avons dû adapter les modalités de participation aux contraintes budgétaires que l'état nous impose et je vous remercie de votre compréhension. Celles et ceux qui n'ont pas souhaité ou n'ont pas pu participer à ce repas recevront, s'ils ont 70 ans, un colis de Noël.

Nous aurons bien sûr une pensée affectueuse pour Madame Saudray qui va fêter ses 97 ans le 12 décembre ainsi que pour Monsieur Chapelle qui aura 91 ans le 17 janvier. Monsieur Tribou, mon cher Henri, va mieux, nous lui adressons toute notre amitié et nous espérons le retrouver rapidement. Nous penserons également aux anciens qui nous ont malheureusement quittés cette année.

Mais comme je vous le disais tout à l'heure, la vie continue et profitons-en, elle ne tient, hélas, qu'à un fil mais elle est belle quand même.

Excellente après-midi à vous tous ! »

Philippe Obadia

La vie aux Barils



NOËL DES ENFANTS

dimanche 6 décembre 2015

Le Noël des enfants des Barils coïncidait cette année avec la Saint-Nicolas mais c'est avec le Père Noël qu'une cinquantaine d'enfants du village avait rendez-vous. Auparavant les enfants et leurs parents avaient pu suivre un spectacle délirant et interactif de clowns proposé par la Compagnie Kimé: Hector contre Télécaratax... Après la distribution des cadeaux, petits et grands se sont retrouvés autour du Père Noël pour partager le délicieux goûter préparé par Mauricette.

MARCHE DE NOËL

dimanche 13 décembre 2015

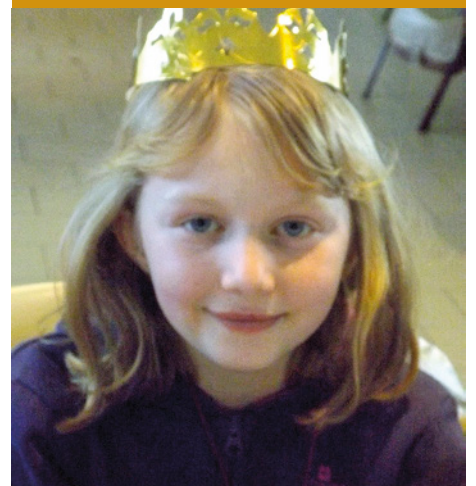
Le Comité des Fêtes a organisé son deuxième marché de Noël, à la maison des Barils. De nombreux exposants ont proposé un choix varié de cadeaux artisanaux aux visiteurs. Un vin chaud et une petite restauration étaient proposés par le comité des fêtes. Surprise dans l'après-midi! Le Père Noël est venu distribuer ses friandises pour la grande joie des tout-petits.



GALETTE DES ROIS ET VŒUX DU MAIRE

dimanche 10 janvier 2016

Une soixantaine de personnes se sont retrouvées pour la traditionnelle cérémonie des vœux avec, cette année, la participation de la chorale De-ci de-là. Après un minirécital, les convives ont pu apprécier les délicieuses galettes des rois commandées chez un jeune boulanger de Verneuil-sur-Avre. Dans son discours, le maire a invité tous les Barilois à rejoindre cette très sympathique chorale et a souhaité à toute l'assistance la meilleure année possible « Que 2016 vous apporte de nombreuses joies, et on sait qu'il faut vraiment en profiter quand elles arrivent... Que cette nouvelle année soit pour vous lumineuse et qu'elle vous préserve du mauvais temps ».



Travaux et aménagements



RALENTISSEURS

Deux ralentisseurs ont été installés rue de Verneuil. Ces travaux correspondaient à la demande des riverains et à la volonté des élus pour sécuriser au mieux cet axe très fréquenté. L'emplacement de ces ralentisseurs sur la route départementale 166 a été décidé par l'Agence routière du Conches, qui est sous l'autorité du conseil départemental. Le coût de ces travaux est de 11 670 euros HT, subventionné par le Conseil départemental à hauteur de 6 419 euros au titre des amendes de police ainsi que par la réserve parlementaire à hauteur de 2 000 euros. Philippe Obadia a remercié vivement au nom des Barilois le Président du Conseil départemental, Sébastien Lecornu, ainsi que le Sénateur de l'Eure, Hervé Maurey, pour l'aide financière qu'ils ont apportée à la commune qui a pu ainsi réduire considérablement le coût de ces travaux. En 2016 est prévue l'aménagement d'une porte d'entrée au niveau du lotissement la Prairie. Le Maire a d'ores et déjà sollicité à nouveau des subventions.

PANNEAUX DE SIGNALISATION

Le lieudit « Le Bois-Guillot » est désormais signalé par des panneaux sur la D 166. Conformément à la décision de l'agence routière de Conches, le panneau d'entrée en agglomération a été rapproché du bourg. Il est précédé d'une zone 70 km/h.

GRILLE DANS L'ÉGLISE NOTRE-DAME DES BARILS

Une grille en fer forgé a été posée à l'entrée du chœur de l'église pour mieux le protéger tout en lui préservant une parfaite visibilité. Cette magnifique grille qui s'intègre au mieux à l'édifice a été fabriquée et installée par Fabrice Benoist, artisan forgeron aux Barils (voir article dans le numéro précédent).



Travaux et aménagements

TRAVAUX D'EVACUATION DES EAUX DE LA VC 38

L'évacuation des eaux de pluie est très mauvaise sur certaines routes des Barils surtout depuis que les fossés ont été supprimés. Le Maire et les élus ont signalé dès le mois d'avril 2014 ce problème à la communauté des communes qui la compétence de l'entretien du réseau communal. Un premier chantier a enfin permis d'évacuer les eaux stagnantes rue des Bois-Francis, à la hauteur de l'entrée de la piste cyclable à la sortie du bourg. L'avenir montrera l'efficacité de cet aménagement qu'il conviendrait de généraliser.

Et également... réfection du mur de l'escalier extérieur de la Maison des Barils (par Monsieur Berthout), peinture de la grille du cimetière, de l'arrière-cuisine de la salle Maurice Durey, des poubelles extérieures et des tables qui servent pour les fêtes (par Monsieur Levannier)...



RÉHABILITATION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Comme vous le savez bien, il subsiste dans notre cimetière de nombreuses sépultures abandonnées. L'équipe municipale, parfaitement consciente de cette situation, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour résoudre ce problème.

Deux procédures de reprise de ces sépultures ont été engagées par la mairie en collaboration avec le Groupe Elabor, spécialiste en matière de restructuration de cimetières.

- **L'une pour les terrains communs** (emplacement sans titre de concession) pour une période d'un an. 87 emplacements sont concernés et...

- **L'autre pour les concessions perpétuelles** pour une période de 3 ans.

La liste des emplacements concernés est consultable, tous les jours, sur le tableau d'affichage du cimetière et aussi pendant les permanences de la mairie.

Les familles désireuses de maintenir leurs droits et places dans le cimetière sont priées de se faire connaître en mairie le plus tôt possible.

Pour toute information complémentaire, M. Patrick Joubert, adjoint au Maire en charge du dossier, est à votre disposition durant les permanences de la mairie.

Nous invitons l'ensemble des habitants à participer activement à cette mission en diffusant ces informations auprès de proches ou de familles de façon

à ce que les ayants droit concernés puissent prendre leurs dispositions.

C'est à l'horizon de 2019 que nous pourrons retrouver un cimetière à l'aspect agréable et décent pour notre commune.

Isabelle Vallon

TARIFS DES CONCESSIONS

Concessions trentenaires :

130 euros

Concessions cinquantenaires :

200 euros

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan d'Occupation des Sols devenant caduc au 1er janvier 2016 (loi ALUR), il est désormais indispensable d'élaborer un PLU pour éviter que le Règlement National d'Urbanisme (RNU) ne s'applique sur notre territoire (dans ce cas, seul l'état instruit les autorisations d'urbanisme et le Maire signe au nom de celui-ci). Le coût d'élaboration de ce nouveau document d'urbanisme va de 20 000 à 30 000 euros mais une aide de 20 % du Conseil Départemental peut être accordée. Pour minimiser le coût, les communes des Barils et celle de Breux-sur-Avre ont décidé de s'associer pour choisir l'organisme chargé de l'élaboration du PLU. Au cours du conseil municipal du 27 novembre 2015, Monsieur le Maire a exposé au conseil municipal les enjeux du PLU :

« La situation générale de notre commune a beaucoup évolué ces dernières décennies. Sa vocation traditionnelle, éminemment agricole, s'est peu à peu enrichie d'un volet résidentiel et touristique avec Center Parcs, le golf et la voie verte qui relie Verneuil aux Barils. Cette évolution structurelle se doit d'être accompagnée, voire anticipée, afin d'harmoniser les différentes contraintes environnementales, agricoles, résidentielles, touristiques, qui vont caractériser l'évolution future de la commune. La population des Barils s'est accrue ces dernières années grâce au lotissement La Prairie construit en 2011 qui propose également des logements sociaux. Il y a sur l'ensemble du territoire des Barils une cinquantaine d'enfants scolarisés.

Le passage du POS au PLU est donc rendu nécessaire pour les raisons suivantes :

1. Maîtriser et gérer le développement équilibré de l'environnement.
2. Préserver la qualité de l'eau, du sol, et du sous-sol, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts.

Maîtriser la prévention des risques naturels prévisibles et de la pollution.

3. Définir un nouvel aménagement de la voirie en raison de la densité de la circulation (habitants, employés de Center Parcs, touristes).
4. Définition d'un nouveau zonage autour du village.
5. Redynamiser le centre bourg avec le maintien ou l'installation de commerces.
6. Harmoniser les constructions architecturales. »

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La CCPV va mettre en place en 2016 une nouvelle politique en matière de ramassage des déchets. Le but est d'inciter les gens à trier davantage afin de diminuer le coût du ramassage des déchets qui a beaucoup augmenté ces dernières années. Ces nouvelles dispositions permettront, selon Bruno Costes, vice-président de la CCPV en charge des déchets, de produire 1 000 tonnes de déchets ménagers en moins et de réduire la facture de 100 000 euros. Pour réaliser cet objectif, la CCPV mise **sur la taxe incitative (qui entrera en vigueur en 2017) dont le principe est de payer en fonction de la production de déchets et non plus en fonction de la taxe d'habitation.** Les habitants paieront un forfait couvrant 26 ramassages par an. Au-delà, chaque ramassage sera facturé, ce qui incite bien évidemment au tri. Des bacs à roulettes (de 80 ou 120 ou 240 litres) seront distribués par Véolia entre avril et juin 2016. Chaque bac sera équipé d'une puce pour comptabiliser les levées. En 2016, les sacs noirs ne seront plus distribués gratuitement et seront remplacés par des sacs prépayés marron.

Réunion publique pour les habitants des Barils, de Mandres et de Pullay : vendredi 18 mars à 18 heures, salle polyvalente de Pullay.

Comme vous le savez, Les Barils, comme toutes les autres communes, n'a pas la compétence en matière de collecte des déchets ménagers et la CCPV entend communiquer au mieux, par voie de presse, courrier, réunions publiques, pour expliquer cette nouvelle politique. La mairie reste bien sûr à votre écoute pour répondre à vos questions et faire remonter tous les dysfonctionnements.

La collecte des déchets ménagers se fait le jeudi matin, le container doit donc être sorti la veille au soir. Si le jeudi est férié, le ramassage s'effectue le vendredi matin et il faut donc sortir le container le jeudi soir. Le verre, le plastique et les journaux doivent être jetés dans les grands containers du parking du cimetière. Pour tous les autres déchets, il faut de rendre à la déchetterie de Verneuil-sur-Avre.

VILLAGE FLEURI

Le conseil national des villes et villages fleuris a confirmé la fleur attribuée à notre village depuis 2006. Un chèque de 1 200 euros a été décerné à notre commune par le département pour récompenser les efforts entrepris en matière de fleurissement. Désormais il y a des fleurs dans le centre bourg à toutes les saisons, des bulbes de tulipes et de narcisses ont été plantés pour le printemps.



MAISONS FLEURIES

Comme chaque année, le jury composé de Mesdames, Brunet, Harmelle, Joubert et Vallon, a distingué des maisons pour la qualité et l'harmonie de leurs plantations.

La municipalité a récompensé les lauréats d'un bon d'achat de 20 à 50 euros à valoir aux pépinières de Verneuil. M. Delabre, notre partenaire, a offert un supplément de 20 euros à chaque gagnant. Le 1^{er} prix est revenu à Simone Triboy, le 2^e prix à Simone Briand, et le 3^e à Gilbert Villefroy. Un prix spécial du jury a été attribué à Cécile Martin pour la décoration originale de son jardin.

Merci à tous les participants qui ont contribué au fleurissement de notre village. Rendez-vous à l'été 2016 où il n'y aura plus besoin de s'inscrire puisque le prix concernera désormais toutes les maisons des Barils.



OBJECTIF ZERO PESTICIDES

Notre village vient d'adhérer à la charte d'entretien des espaces publics et à la charte objectif zéro pesticide. Par conséquent la commune s'engage dans un premier temps à traiter moins chimiquement. Une formation et un accompagnement technique seront mis en place.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Chaque habitant doit veiller, en dehors de l'intervention de notre agent communal, à l'entretien de sa portion de trottoir (désherbage, déneigement) et au nettoyage du caniveau devant son habitation.

ÉLAGAGE ET FAUCHAGE

Rappel de la réglementation : Les plantations en bordure du domaine public ne sont permises qu'à une distance minimale de 2 mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres et de 0,5 mètre pour les autres. Les haies dans les courbes ne doivent pas dépasser la hauteur de 1 mètre sur une longueur de 30 mètres de chaque côté de la route. Il faut tailler en hauteur les arbres les arbres qui gênent la circulation des engins agricoles, des camions et des cars scolaires. Tous les ans, au mois de septembre, un point est fait en conseil municipal sur l'élagage et un courrier est envoyé par le Maire aux habitants qui ne respectent pas la réglementation.

Les prairies qui ne sont pas fauchées doivent impérativement l'être pour des raisons esthétiques et de sécurité surtout en cas de sécheresse (sauf interdiction préfectorale).

BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS, TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Il est réglementé par un arrêté préfectoral. Le brûlage des déchets verts est interdit du 1^{er} juillet au 15 septembre. Avant et après cette période, veillez à ne pas à ne pas enfumer vos voisins en étant particulièrement attentif à la direction du vent. Des plaintes arrivent régulièrement en mairie à ce sujet.

Selon un arrêté préfectoral, les travaux bruyants de jardinage et de bricolage (tondeuse, tronçonneuse, tailleuse à haie, débroussailluse...) sont interdits en dehors des créneaux suivants :

- **Lundi au vendredi de 8h30 à 19h30**
- **Samedi de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures**
- **Dimanche et jours fériés de 10 heures à 12 heures**

Merci de respecter cette réglementation.

LA CHORALE DE-CI DE-LÀ PAR CHRISTINE BROUZES, CHORISTE



Comme annoncé par le Maire lors des vœux et du partage de la galette des rois, la chorale De-ci de-là de Chaise Dieu du Theil, deviendra la chorale De-ci de-là des Barils, Association ARC-EN-CIEL dont le siège sera fixé à la Mairie des BARILS. C'est Madame Ana BRIANCEAU qui préside cette association.

La chorale, qui se compose d'une vingtaine de choristes, répète déjà tous les jeudis dans notre salle des fêtes sous la direction de Madame Laryssa SHYVUKHA chef de chœur. Comme

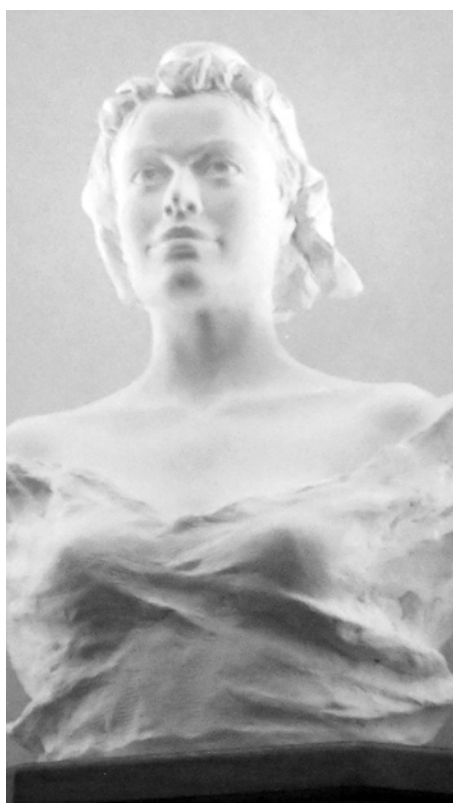
vous avez pu déjà le remarquer, le répertoire est très varié. Une vingtaine de choristes interprètent régulièrement des œuvres du répertoire classique, des négros spirituals, du gospel et des chansons issues du folklore ukrainien, tzigane, français et italien...

La présidente serait ravie de voir des personnes des Barils se joindre au groupe des choristes pour chanter ensemble.

Contact :
Madame Ana BRIANCEAU 02 32 32 32 64

MARIANNE

Le buste républicain apparaît dans les mairies après 1870 sous la troisième république en remplacement du buste de Napoléon III. Marianne, allégorie de la république, à depuis 1969, le visage d'une personnalité qui a marqué son époque. Savez-vous qui se cache sous les traits de notre Marianne de la mairie des Barils?



À vos agendas

Événements proposés
par la Mairie des Barils

CHASSE AUX ŒUFS

dimanche 27 mars à 10 h 30

dans les jardins de la Maison
des Barils

FÊTE NATIONALE

Jeudi 14 juillet

Cérémonie aux monuments
aux morts puis cocktail à 11 heures,
salle Maurice Durey

FÊTE COMMUNALE

Samedi 20 août

et dimanche 21 août

8 MAI ET 11 NOVEMBRE

Rendez-vous à 11 heures devant
la mairie, puis cérémonie
au monument aux morts

REPAS DES ANCIENS

Samedi 3 décembre

NOËL DES ENFANTS

Dimanche 4 décembre

*Des invitations seront envoyées
aux intéressés début novembre.*



Patrick JOUBERT

Né le : 18 avril 1950 à Bois-Colombes (92)

Signe astrologique : Bélier

Profession : Commercial à la retraite

Qualités : Franc, dynamique, jovial, fidèle

Défaut : Obstiné

Aux Barils depuis : 2011

Sport pratiqué : Karaté et judo

Plat préféré : Tête de veau sauce gribiche

Arbre emblématique : Le cerisier

Petits bonheurs : Jouer de la guitare

Ce que j'aime le plus chez les autres :
L'enthousiasme, la convivialité et la sincérité

Ce que je déteste le plus : L'impolitesse

Afin de vous donner un aperçu de la personnalité de notre équipe municipale, Philippe Obadia s'est entretenu quelques instants avec Patrick Joubert, 3^e adjoint. La suite dans les prochains numéros...

Ils ont dit « oui »



Marie et Kenzo,
le 20 juin 2015

Noémie et Jean-Baptiste,
le 28 novembre 2015



Naissances

- Charles Chesnel,
le 17 juillet 2015 à L'Aigle
- Noé Bertin,
le 27 juillet 2015 à Rouen
- Jules Le Bonnier,
le 9 juillet 2015 à Rouen
- Naïa Schaéflé,
le 19 août 2015 à L'Aigle
- Nathanaël Pauchet,
le 5 novembre 2015 à Rouen
- Jules Teston,
le 16 novembre 2015 à Dreux

Mariages

- Marie Hugues et Kenzo Millet,
le 20 juin 2015
- Marie José Leclerc
et Gérard Thibault,
le 24 octobre 2015
- Noémie Pédalino
et Jean-Baptiste Cotinet,
le 28 novembre 2015

Décès

- Raymonde Durey,
le 20 novembre 2015 aux Barils
- Monique Morand,
le 6 janvier 2016 à Évreux

Conception et réalisation :
STUDIO ROUGE MARINE
Tél. 02 33 32 87 42

Coordination rédactionnelle :
Philippe Obadia

Rédaction et photos : Philippe Obadia
et Dominique Joubert

Relecture : les rédacteurs et Isabelle Vallon

Tirage : 300 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique